

France Inter enquête sur l'Islam de France



France Inter a diffusé samedi dernier après les informations de 13 heures, un petit reportage d'environ un quart d'heure intitulé « Enquête sur l'Islam de France ». C'était un peu un état des lieux superficiel des mosquées et des imams sur le territoire français, ainsi que de leur financement. Les journalistes se sont limités à faire des interviews et à présenter des grandes lignes en mentionnant des chiffres qui, s'ils sont sans doute en dessous de la réalité, donnent déjà une base de départ concernant l'ampleur du phénomène.

Les échanges du reportage sont dans la première partie de l'émission « Secrets d'infos » que l'on retrouve en suivant ce lien :

<http://www.franceinter.fr/emission-secrets-d-info-enquete-sur-lislam-de-france-pollution-un-poison-capitale>

Démarrage avec un extrait de discours de Manuel Valls. Il ressort du reportage que : – *Il y a environ 2300 lieux de culte musulmans en France. – Ces lieux sont financés par des pays étrangers musulmans du Maghreb et du Proche Orient.*

Concernant l'Algérie : – *Le recteur de la grande mosquée de*

Paris est directement nommé par Alger depuis 1956. D'après leur version, pour le justifier à l'origine, le pouvoir algérien avait un intérêt stratégique à surveiller ses ressortissants qui étaient prévus pour retourner au pays à l'époque, et qui auraient donc pu ramener des idées subversives... Ensuite, pendant les années noires en Algérie à partir des années 90, c'est l'aspect sécuritaire qui a prévalu à cause d'une certaine tolérance exercée par la France envers des partisans du GIA et du GSPC établis sur son territoire pour qu'ils ne perpétuent pas d'attentats. – Le budget de la Grande mosquée de Paris est voté à Alger par ses députés à hauteur de 10 millions d'Euros environ. – Alger détache et répartit 120 imams sur le territoire français et les rémunère 2400 Euros par mois avec logement de fonction. – Il y a des liens étroits entre le recteur de la mosquée de Paris et le 1^{er} ministre algérien, bien que le premier s'en défende... Elle peut être considérée comme une annexe de l'ambassade d'Algérie.

Concernant le Maroc : – Il finance une trentaine de mosquées, dont les mosquées de St Etienne et de Strasbourg à hauteur d'1,5 million d'Euros par an, et détache 30 imams en France. – Les fêtes nationales marocaines et les votes sont organisés dans les mosquées de France. Pour le Maroc, c'est une façon de faire pour que la communauté musulmane de France conserve un attachement avec lui, car son intérêt n'est pas de la stabiliser. – Petit exemple aussi du Consul du Maroc qui a été appelé pour trancher un litige dans une mosquée du Nord de la France.

La Turquie : – Elle envoie le plus d'imams en France : 150 imams turcs ne parlant pratiquement pas le Français. Ils ont un logement de fonction et une indemnité de 1600 Euros par mois.

Pays du Golfe : – Le Sultan d'Oman a versé près de 2 millions d'Euros pour la mosquée de Roissy-en-Brie. – L'Arabie saoudite a financé les mosquées de Lyon et d'Évry, mais est très peu interventionniste en raison de son image défavorable de rigorisme religieux.

En général concernant les pays étrangers : – *La quasi-totalité des listes pour les élections au CFCM sont rédigées dans les différents consulats étrangers.*

Problèmes engendrés : – *Comme les moyens financiers disponibles en France ne sont pas suffisants, les pays étrangers qui ont financé les constructions et le personnel, en exercent ensuite la direction de droit. – Les tensions entre pays maghrébins sont importées en France (exemple de la dispute entre le Maroc et l'Algérie à propos du Sahara). – Implantation aussi d'agences privées qui fournissent les visas payants pour le Hadj et qui font des profits énormes (Ceci nous concerne en principe moins, mais est quand même une activité commerciale développée sur notre sol, qui est entièrement communautaire, et qui peut éventuellement engendrer des troubles à cause de la corruption...).* – *À la Grande mosquée de Paris, la prière reste en Arabe le vendredi. Les jeunes, à l'inverse des anciens, seraient en faveur d'un prêche en Français. Les anciens ont conservé leur système de pensée resté de l'autre côté de la Méditerranée. – Problème du CFCM qui fait allégeance aux pays d'origine et fait toujours référence à l'identité étrangère de sa communauté. – Le recteur de la mosquée de Paris est contre tout changement de langue dans les prêches.*

Solution proposée par Bernard Cazeneuve : – *Création d'une instance intermédiaire plus élargie entre le CFCM et les pouvoirs publics...*

Conclusion du reportage : – *Le financement reste compliqué sans un apport de l'étranger, et est quasiment insoluble autrement. (18 min.) (Sauf que par exemple en Amérique, lors de la construction des lieux de cultes au temps de la colonisation, ceux-ci n'ont pas été, à ma connaissance, subventionnés par les différents pays européens, mais bien par les colons immigrés sur place...)*

Mon avis sur la question : Nous nous retrouvons devant un problème de souveraineté que la classe dirigeante n'est pas en capacité de résoudre. Il n'aurait jamais fallu laisser construire ces mosquées sans en connaître le fonctionnement,

et envisager aussi les éventuelles répercussions ou conséquences. Maintenant sur le principe de l'implantation d'une religion étrangère –et même plus qu'exotique– qui est à la base du problème : Pour s'assimiler, des gens qui viennent pour s'installer dans un pays devraient non seulement en adopter les lois, mais aussi en adopter les coutumes et la religion... Cela paraît peut-être simpliste, mais la grande Histoire a toujours montré que c'est justement l'inverse qui a engendré le plus de conflits plutôt mortels..., et ceci est toujours vrai à l'heure actuelle partout dans le monde..., et est très mal parti pour changer... De plus sur le fond : il faudrait savoir s'il n'y a qu'un seul dieu..., ou s'il y en a plusieurs... Et s'il n'y en a qu'un, alors ça ne devrait pas être un problème de changer de parti... politique... D'autre part : comment peut-on faire preuve de bonne volonté pour le « vivre ensemble » quand on refuse de se fondre dans la masse en apportant et en revendiquant ses spécificités ? Nous avons tous été témoins que dans les années 70/80 au Liban et dans les années 90 en ancienne Yougoslavie, le soi-disant « vivre ensemble » pendant des siècles s'est terminé en affrontements sanglants..., – et la situation actuelle montre que les tensions sont toujours présentes... –certes, aussi à cause des morts précédents.

Elie Prodhomme